

PROGRAMMES EDUCATIFS INDIVIDUALISES PERIODE SCOLAIRE 3 - 12 ANS

Chantal Tréhin
Educautisme CNEFEI 1995

I - GENERALITES

Projet éducatif

L'élaboration d'un programme éducatif s'appuie d'abord sur l'évaluation des compétences, des difficultés, des motivations de l'enfant ainsi que sur la connaissance des stratégies qu'il a déjà mises en place. Dans la période scolaire, on essaiera de développer au maximum ses capacités cognitives et motrices, qui sous-tendent les apprentissages et l'autonomie, et de favoriser l'émergence de comportements adaptés.

Cependant, un autre élément doit entrer en compte pour la construction de ce programme. Il est nécessaire d'avoir, dès l'enfance, une certaine perspective qui guide la réflexion et aide à sélectionner les objectifs prioritaires. On n'éduque pas seulement "à partir de compétences" mais aussi "vers un but". Il est donc nécessaire d'avoir un **projet éducatif**.

Rappelons que ce but est en général caractérisé comme "visant à l'adaptation dans le milieu le moins restrictif possible".

Lorsqu'on éduque un enfant autiste, aussi jeune soit-il, il est indispensable d'avoir une certaine connaissance des adolescents et adultes autistes. De pouvoir identifier quelles sont dès l'adolescence, et parfois avant, les causes principales des troubles graves du comportement, qui sont des facteurs d'exclusion. Et de se donner les moyens d'enseigner les compétences requises pour les éviter.

Une grande majorité des troubles du comportement sont liés aux facteurs suivants:

- l'absence d'un moyen de communication efficace
- Le manque de prévisibilité
- l'ennui qui résulte de la difficulté qu'ont les personnes autistes à s'occuper seules, soit à cause de l'insuffisance de leurs acquisitions, soit par manque d'initiative.

Buts fonctionnels

Mais le programme éducatif doit également s'adresser à l'adaptation "ici et maintenant" de l'enfant dans son milieu. Parmi l'ensemble des compétences enseignées, certaines doivent avoir des applications rapides dans le but d'améliorer la vie quotidienne de l'enfant:

- rendre l'enfant moins dépendant de son entourage, (s'occuper seul, commencer à s'habiller, s'alimenter, propreté etc.)
- améliorer l'intégration de l'enfant dans sa famille, et le cas échéant en milieu scolaire.
- diminuer les éventuels problèmes de comportements (colères, auto-agression, agitation), essentiellement par l'établissement de repères et l'apprentissage d'un moyen de communication.

Champs d'application du Programme Educatif Individuel

L'enfant autiste souffre des mêmes difficultés 24 h sur 24... Le programme éducatif ne doit donc pas s'intéresser uniquement à la période passée en classe. Il est indispensable de prendre en compte l'ensemble des situations dans lesquelles se retrouve l'enfant tout au long de sa semaine. D'une part, il serait regrettable de mettre en place une classe "qui tourne", dans laquelle l'enfant fonctionne et apprend bien, sans que ces apprentissages ne soient utilisés dans sa vie à l'extérieur de l'école. D'autre part, le rôle des professionnels est aussi d'aider la famille et les autres intervenants à résoudre les problèmes qu'ils peuvent rencontrer quotidiennement dans leur vie avec l'enfant.

En particulier, les parents devront être étroitement associés à l'élaboration du programme éducatif individuel, à la détermination des priorités, à la généralisation des apprentissages.

En résumé, le programme éducatif individuel doit respecter un équilibre entre des apprentissages servant de base à la réalisation de buts à long terme, et d'autres rapidement utilisables pour améliorer le fonctionnement quotidien actuel.

II - LES PRINCIPAUX AXES DU PROGRAMME EDUCATIF INDIVIDUEL

Définir le niveau d'aide: la structure

Ceci concerne les repères et les aides mis en place pour aider l'enfant à :

- se concentrer
- acquérir une certaine autonomie ou la développer
- comprendre ce qu'on attend de lui
- acquérir un minimum de contrôle sur le déroulement de ses journées (prévisibilité)

Les moyens:

Le coin de travail: Pendant les périodes d'apprentissage, l'enfant doit être placé dans les conditions optimales pour apprendre. On peut, en particulier, le protéger par la disposition des meubles des stimuli extérieurs qui l'empêcheraient de se concentrer.

Cette protection, très accentuée parfois pour des enfants très jeunes et/ou très distractibles, doit évoluer au fur et à mesure du développement de l'enfant.

Le programme éducatif individuel doit déterminer, de façon claire, le degré de structure dont a besoin l'enfant, et prévoir éventuellement des modifications à apporter progressivement.

Exemple 1: X, très sensible aux bruits et aux va-et-vient dans la classe, travaille à l'écart du passage face au mur, protégé de chaque côté par un meuble vertical, et un paravent est placé derrière lui. Au moment du renouvellement du programme éducatif, on a estimé que X peut apprendre progressivement à travailler sans paravent. On commencera donc par des périodes courtes sans le paravent, par exemple pendant qu'il pratique un exercice qu'il connaît bien, et on augmentera petit à petit le nombre et la durée de ces périodes.

Exemple 2: Y, 10 ans, sait bien travailler de façon autonome. Il est capable d'enchaîner plusieurs activités seul, en prenant son travail sur l'étagère placée à côté de lui. L'objectif choisi pour Y est de commencer à se déplacer pour aller chercher ses activités de travail dans un lieu différent de la classe.

L'emploi du temps: Dans le cadre scolaire, comme à la maison, l'enfant doit pouvoir être informé, à l'aide d'un moyen compréhensible pour lui, du type, de la durée et de la succession dans le temps des activités. Le programme éducatif doit comporter la description et le projet d'évolution du système d'emploi du temps utilisé avec l'enfant.

La prévisibilité évoluera selon le niveau et l'âge de l'enfant: dans un premier temps, on se limitera à "l'information immédiate", c'est à dire qu'à chaque changement d'activité, on utilisera un moyen pour "dire" à l'enfant quel type d'activité va commencer

Exemple 1: L'enseignant vient chercher X (enfant jeune, non-verbal), en lui montrant l'objet qui correspond à l'activité suivante. Par exemple, quand X est dans le "coin repos", et que c'est l'heure du repas, l'enseignant vient le chercher en lui montrant une cuillère. Ainsi, l'enfant comprend pour quelle activité on vient le "déranger". Dans le programme éducatif, on commencera à introduire une participation de l'enfant, en proposant de lui apprendre à aller lui même chercher l'objet représentant l'activité à venir dans un lieu de transition, bien défini, toujours le même.

Exemple 2: Y utilise un emploi du temps à base de photographies. Un travail régulier avec lui a montré qu'il commence à bien reconnaître certains dessins assez stylisés. Son programme indique donc que l'on remplacera progressivement certaines photos par des dessins, et précise lesquelles, et dans quelles conditions.

La communication

Le programme éducatif individuel doit comporter des objectifs pour l'amélioration de la communication. Ces objectifs seront choisis en fonction de critères précis: Il doivent tenir compte des priorités des parents, servir à améliorer la communication spontanée, et s'appuyer sur une évaluation des stratégies de communication déjà mises en place par l'enfant.

Pour qu'un apprentissage de communication serve à améliorer la communication spontanée, il faut par exemple:

* Qu'il vise à généraliser à une ou plusieurs situations nouvelles des compétences de communication que l'enfant possède dans des situations précises (généralisation)

Exemple 1: X a appris à tendre son verre pour demander à boire pendant le repas à l'école. L'objectif sera de lui faire utiliser cette compétence dans d'autres situations: goûter à l'école, repas à la maison.

Exemple 2: Y a appris à répondre "je ne sais pas" à l'enseignant pendant les sessions de travail individuel. Mais le reste du temps, si on lui pose une question ou on lui demande une information qu'il n'a pas, il s'angoisse et se mord le poignet. L'objectif sera donc de lui apprendre à répondre "je ne sais pas" dans des situations autres que le travail.

* Qu'il rende la communication plus facile à comprendre par des gens qui ne connaissent pas l'enfant, ou qu'il permette à l'enfant par exemple de demander un objet qui n'est pas présent.(Evolution des moyens)

Exemple: X sait tendre son verre pendant le repas pour demander à boire. Mais il n'a pas de moyen pour indiquer qu'il a soif en voiture par exemple, ou pendant le reste de la journée (or, il aime beaucoup boire et s'agite quand on ne pense pas à le lui proposer). L'objectif sera donc de lui apprendre à tendre la photo d'un verre pour demander à boire (on s'est assuré qu'il reconnaît cette photo). On commencera par la situation du repas dans laquelle la compétence générale "demander à boire" est acquise. On ne modifiera que le moyen utilisé.

* Qu'il améliore la compréhension de signes concrètes importantes pour la sécurité de l'enfant et/ou pour ses apprentissages.

Exemple: X, ne sait pas à quel moment une activité est terminée. Le mot "fini" n'a pas de sens pour lui. Il reprend l'exercice qu'il vient de faire et recommence, ou bien à table, à la fin du repas, il refuse de se lever et semble attendre qu'on lui donne encore à manger. On décide donc qu'il est important de lui apprendre le sens du mot "fini", en utilisant des moyens concrets. Ce mot sera utilisé et "concrétisé" à chaque fois qu'une activité se termine, par exemple on lui fera mettre dans un panier particulier le matériel ayant servi à l'activité, en disant "fini". Le panier visualisera ainsi un concept trop abstrait.

Les apprentissages fondamentaux

Plus l'enfant est jeune, plus les apprentissages cognitifs tiendront une place importante dans le programme éducatif. Les exercices en classe devront faire une large part à ces compétences (formes, couleurs, tris, manipulations, classement par catégories etc.), qui sont la base du développement intellectuel. Pour les enfants de meilleur niveau, les apprentissages scolaires occuperont également une part importante des périodes de travail.

Au fur et à mesure que l'enfant grandit, l'accent sera mis davantage sur l'utilisation des compétences acquises, afin d'aider l'enfant à mettre en place des activités de plus en plus complexes à partir des outils qu'il maîtrise déjà.

Par exemple, pour un enfant très jeune, beaucoup d'exercices s'appuieront sur les émergences mises en évidence par un test comme le PEP-R, dans les différents domaines examinés par ce test: imitation, perception, motricité fine, compréhension du langage, représentation, catégorisation etc. Il s'agit d'acquérir, tant ce cela est encore possible, les outils cognitifs de base, de "sauver l'intelligence".

Mais avec un enfant plus âgé, ou de niveau très bas, on commencera à évoluer vers l'utilisation des compétences déjà acquises pour l'amener à développer des activités de plus en plus complexes. Par exemple à l'aide d'aides visuelles comme les silhouettes, les programmes en photos ou dessins qui ont pour but d'aider à l'organisation et à l'enchaînement de plusieurs séquences. L'utilisation et le "décodage" de consignes visuelles sous différentes formes servira de support à l'acquisition de compétences de travail variées et évolutives qui formeront une part importante de l'éducation à l'adolescence. la période scolaire doit commencer à mettre en place progressivement cet outil.

Exemple: X associe et reconnaît les formes élémentaires (rond, carré triangle etc.). Sa motricité fine lui permet d'enfiler des perles, ce sont là des compétences "de bases", acquises au cours de sa scolarité. On peut, à partir de ces capacités, lui apprendre à "lire un modèle", pour enfiler des perles de forme différentes sur un support, dans un ordre donné, mais différent à chaque fois.

Exemple 2: Y sait lire un certain nombre de noms d'objet. Il sait donner le nombre d'objets demandé si celui-ci est inférieur ou égal à 6. On lui apprendra donc à suivre une liste écrite, pour ensacher le nombre demandé d'objets différents: par exemple 2 perles bleues, 3 cubes rouges, 1 perle verte, 1 crayon etc.

L'autonomie

Dans ce domaine qui concerne essentiellement la vie quotidienne, l'accompagnement des gestes ne suffit pas. Il faut:

1. définir des apprentissages précis. Dans l'habillement, les repas, la toilette, la propreté, les activités courantes de la maison (mettre le couvert, faire le ménage etc).
2. S'appuyer sur la demande des parents pour le choix des objectifs, même si certaines compétences ne peuvent pas facilement être développées parallèlement à la maison, pour des raisons diverses. Par exemple, il est difficile à des parents ayant plusieurs enfants de prendre le temps nécessaire pour que l'enfant s'habille seul le matin avant de partir à l'école. Ce travail peut déjà être travaillé dans la classe, puis proposé à petites doses à la famille.

Exemple 1: X sait remonter son pantalon (à taille élastique) quand les deux pieds sont enfilés. le programme prévoit de lui apprendre à introduire seul les pieds dans les jambes du pantalon. Dans un premier temps, on organise des séances d'habillement (avant la psychomotricité, la promenade etc.) dans lesquelles X changera de pantalon. On lui apprendra à introduire le deuxième pied quand le premier est déjà passé, il pourra ainsi finir de remonter son pantalon. Puis on passera au premier pied. Quand X aura ainsi appris à mettre son pantalon, on proposera à la maman d'exiger que l'enfant mette seul uniquement son pantalon le matin, et de l'aider pour tout le reste de l'habillement.

Exemple 2: Y maîtrise toutes les étapes nécessaires pour se laver les dents, mais a besoin de rappels verbaux pour les enchaîner. L'objectif sera de lui apprendre à utiliser un programme visuel pour parvenir à se laver les dents seul. Dans un premier temps, Y apprendra à reconnaître l'étape représentée par l'image que lui montre l'enseignant. Plus tard il apprendra à consulter seul ces images dans l'ordre.

Les comportements en classe

La façon dont l'enfant se comporte en classe, s'adapte aux exigences du groupe, aux demandes de l'enseignant, doit aussi être systématiquement évaluée et prise en compte dans le programme éducatif. Les buts seront bien sûr très variables selon l'âge et le niveau de l'enfant.

Pour les plus jeunes, qui commencent une intégration en classe, l'objectif sera souvent limité à ce que l'enfant reste assis à sa table de travail, ou pendant le repas, ou qu'il reste dans un lieu donné à un moment donné (coin repos par exemple).

Au fur et à mesure de l'adaptation de l'enfant, les buts vont évoluer.

Exemple 1: X aime chanter, mais il le fait pendant les périodes de travail et cela perturbe la classe. L'objectif sera de lui apprendre à ne plus chanter pendant les périodes de travail. Le chant sera réservé à certains moments et lieux de la journée: dans la cour par exemple.

Exemple 2: Y travaille seul, rapidement, mais a tendance à faire des erreurs dans son travail (à le "bâcler"). Il n'aime pas quand l'éducateur vérifie son travail et lui fait corriger ses erreurs. L'objectif sera de l'amener progressivement à tolérer la vérification et à recommencer le travail mal fait.

Les comportements à la maison

Certains comportements se sont installés petit à petit dans le milieu familial et l'enfant a imposé parfois des rituels ou des modes de vie complètement aberrants que les parents supportent pour éviter les crises de colère. Le programme doit aider la famille à modifier progressivement les comportements les plus perturbateurs (et dans ce domaine, seuls les parents peuvent déterminer lesquels). Les enseignants ont à leur disposition des stratégies éprouvées, qui ont déjà fonctionné pour cet enfant ou avec d'autres cas similaires, ils peuvent suggérer des stratégies à la famille, et même les aider à les mettre en place.

Exemple 1: X, lorsqu'elle est à la maison, aime s'installer sur le canapé du salon pour regarder un catalogue ou la télévision. Elle ne supporte pas dans ces moments là que quelqu'un d'autre s'assie sur le canapé, même à l'autre bout. Un programme doit alors être mis en place, en accord avec les parents, pour amener X à accepter la présence d'une autre personne sur le canapé. On propose de délimiter à l'aide d'un tissu un espace précis sur le canapé qui sera réservé à l'enfant, de lui apprendre à s'asseoir uniquement sur ce tissu, et à laisser le reste du canapé aux autres personnes, (cette façon de procéder s'étant montrée efficace dans plusieurs cas).

Exemple 2: Y se précipite dès qu'il y a un visiteur à la maison, pour lui poser des questions personnelles (date de naissance, nombre d'enfants etc.) Il continue indéfiniment et se met en colère si on lui dit d'arrêter, ce qui a pour conséquence que ses parents hésitent à inviter des amis. On doit alors aider les parents à limiter le nombre de questions et le temps de parole de Y, et élaborer avec eux une stratégie à cet effet. Par exemple, ils peuvent autoriser Y à ne poser que certaines questions et une seule fois, et le récompenser quand il s'en tient à ce qui est demandé. On peut même lui faire tenir le décompte du nombre de fois.

La socialisation

Le programme éducatif d'un enfant autiste doit comporter des objectifs précis de socialisation. Le simple contact avec des enfants normaux ne suffira pas à faire progresser suffisamment les capacités sociales. Il se peut même qu'il soit une expérience difficile à vivre pour l'enfant si elle n'est pas bien structurée.

Pour certains enfants, le projet de socialisation consistera simplement à ce qu'il apprenne à tolérer la présence d'autres enfants, par exemple dans le coin jeu, ou bien de supporter d'aller dans la cour de récréation quand les autres enfants de l'école s'y trouvent. Pour d'autres, le but sera d'utiliser les "grâces sociales" (bonjour, merci, s'il te plaît) de manière appropriée, de savoir attendre pendant les queues au supermarché, de manipuler l'argent, d'utiliser le téléphone etc.

Dans une sortie en ville ou au supermarché, il doit y avoir un objectif pour chaque enfant, défini en fonction des capacités de chacun.

Exemple 1: En classe intégrée, X aime enfiler des perles et sait bien le faire seul dans son coin. L'objectif sera de lui faire enfiler les perles avec un autre enfant, un des "tuteurs" qui fréquente une des classes ordinaires de l'école). La compétence enseignée sera d'amener X à partager le matériel avec l'autre enfant, chacun enfilant des perles prises dans la même boîte.

Exemple 2. Y a appris à tendre au commerçant la somme exacte (préparée par l'adulte), quand il achète une friandise. L'objectif sera de lui apprendre à attendre la monnaie quand on lui prépare une somme supérieure au prix de l'achat.

III - PROCEDURES D'EVALUATION EN COURS D'APPLICATION

Lorsque les objectifs et les étapes pour remplir ces objectifs dans une période donnée sont bien définis, il est important de se donner les moyens de vérifier que la procédure d'apprentissage choisie est efficace, surtout lorsqu'on a affaire à des enfants très jeunes, ou de niveau très bas, chez lesquels les progrès sont quelquefois très lents.

Pour chaque apprentissage, il est nécessaire de:

Décrire l'exercice ou l'activité enseignée

Cette description doit indiquer l'activité enseignée, le matériel précis utilisé, la façon de procéder.

Exemple:

Activité enseignée: tri de d'objets de forme et de taille identiques, mais de deux couleurs différentes

Matériel: des perles rouges et des perles bleues

Conditions: à la table de travail individuel, le matériel étant organisé par l'enseignant.

Définir le niveau d'aide

Pour chaque séance, on notera de quelle type d'aide a eu besoin l'enfant:

- Aide physique: l'enseignant guide ses mains.
- Semi-indépendance: l'enseignant intervient de temps en temps, pour diriger, corriger, ou encourager le travail de l'enfant.
- Indépendance: l'enfant fait l'exercice seul, ou a au plus besoin d'une intervention par séance.

Prévoir le critère de réussite

On considérera que le but est atteint quand l'enfant aura fait l'activité un certain nombre de fois d'affilée de façon indépendante.

Exemple: Pour l'exercice décrit ci-dessus, le critère de réussite est "faire 5 fois de suite (lors de 5 séances de travail) l'exercice de façon autonome".

Prévoir une durée minimale d'application

Il faut se donner une durée minimale pendant laquelle on appliquera la procédure d'apprentissage choisie avant de la remettre en question.

Ceci implique qu'on précisera une date à laquelle "on fera le point". la cotation au jour le jour (aide physique; semi-indépendant; indépendant) doit permettre au bout d'un certain temps, de voir apparaître (ou non) une progression. Si l'enfant par exemple en reste au stade "aide physique", sans aucune émergence de "semi-indépendant", il convient alors de réévaluer l'objectif ou la procédure, c'est à dire de descendre le niveau de l'exercice ou de structurer mieux afin que l'enfant puisse apprendre.

Cette cotation au jour le jour est indispensable, car bien souvent on ne remarque pas assez les progrès, surtout quand ils sont lents, et on a alors tendance à se décourager et à abandonner le travail commencé.